

N° 2

JUILLET 2015

MAIRIE DE JARNIOUX

Esplanade de la Liberté - 69640 JARNIOUX

Tel. : 04 74 03 81 11

Fax : 04 74 03 81 05

secretariat.mairie@jarnioux.fr

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Les lundi et mardi de 15h à 18h30

Les jeudi et vendredi de 9h à 12h

CONGÉS SECRÉTARIAT : 13 au 31 juilletUNE PERMANENCE SERA ASSURÉE.**SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE	P 1
BRÈVES MUNICIPALES	P 1-3
BUDGET	P 2
INFOS ESTIVALES	P 3-4
ÉVÈNEMENTS A SUIVRE	P 4

EN BREFCitoyenneté :

A VENIR : ELECTIONS REGIONALES LES
6 ET 13 DECEMBRE

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,



Grâce au travail de la *commission Information*, j'ai le plaisir de vous adresser ce bulletin intermédiaire, qui vous permet d'être informés dans les domaines :

- culturel : présentation des différentes manifestations à venir,
- environnemental : éclairage public, fleurissement,
- budgétaire : présentation du budget qui doit prendre en compte la diminution drastique des dotations gouvernementales.

- affaires scolaires : Nouvelles Activités Périscolaires 2015/2016.

Je remercie tous ceux qui ont apporté spontanément leur concours, soit en intervenant personnellement, soit en prêtant du matériel pour la gestion des dégradations provoquées par l'orage intervenu dans la nuit du 6 juin.

Par contre j'ai été très étonné et je ne comprends pas les réflexions et comportements d'autres personnes qui n'admettaient pas que les routes ne soient pas plus rapidement nettoyées. Qu'ils sachent que c'est tout de même près de 70 tonnes de pierres et terre qu'il a fallu enlever !!

Je ne veux pas terminer ce court « *mot du Maire* », sans évoquer une bonne nouvelle :

Nous avons appris que Monsieur Maurice BALANDRAS, Président de l'Association des Pompiers Volontaires, et surtout pour nous : Ancien Adjoint au Maire de Jarnioux a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Je lui adresse, avant de le faire plus officiellement, au nom des habitants de Jarnioux, nos plus vives et sincères félicitations.

Je vous rappelle que vous pouvez suivre la vie de Jarnioux sur le site interactif de la commune :

www.jarnioux.fr

Je vous souhaite une bonne lecture, et un bon été.

Le Maire,

Yves de CHALENDAR

BRÈVES MUNICIPALES**FLEURISSEMENT - ARROSAGE DES FLEURS : RECHERCHE DE BÉNÉVOLES**

Afin de poursuivre le travail d'arrosage effectué habituellement par l'employé municipal et aider ainsi le Comité de fleurissement à l'embellissement du village, la commune recherche des bénévoles pour procéder à l'arrosage des jardinières pendant la durée de ses congés de Cyril du 10 au 28 août.

Cet arrosage s'effectue les lundis, mercredis et vendredis.

Pour tout renseignement, nous vous remercions de prendre contact à la Mairie au 04 74 03 81 11.

La Commission Fleurissement

RYTHMES SCOLAIRES

La première année d'application des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) touche à son terme et nous permet d'établir le bilan suivant :

En moyenne « lissée », le dispositif a été utilisé par 44% des enfants, pour 12% choisissant le maintien en garderie et 44% qui quittent l'école à l'issue des temps d'enseignement.

Les activités 2014-2015 ont été diversifiées avec des chants, des jeux de société, de l'éveil rythmique et création musicale, des jeux théâtraux, une approche de la photographie, des arts plastiques, de la relaxation (yoga et sophrologie).

Même si certains imprévus ont pu contrarier la fluidité de cette organisation, il semble que le sentiment dominant soit plutôt la satisfaction de la plupart des parties concernées. Néanmoins, cela ne doit pas occulter le sentiment de fatigue et d'énervernement relevé parmi les enfants.

Pour l'année à venir, la commission « Affaires Scolaires » s'est réunie à plusieurs reprises pour rédiger un Projet Educatif Territorial (PEDT) qui décrit les modalités de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Celui-ci devrait nous permettre d'obtenir une subvention pérenne de l'Etat qui financera une partie des activités. Le reste sera financé par la Commune et par les parents.

La bonne volonté de chacun, Parents, Agents, Enseignants, Intervenants, déjà démontrée l'an passé, nous encourage à maintenir notre effort. Malgré les contraintes, nous nous efforçons de mettre en place des activités favorisant l'équilibre et le bien-être des enfants.

La Commission des Affaires Scolaires

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

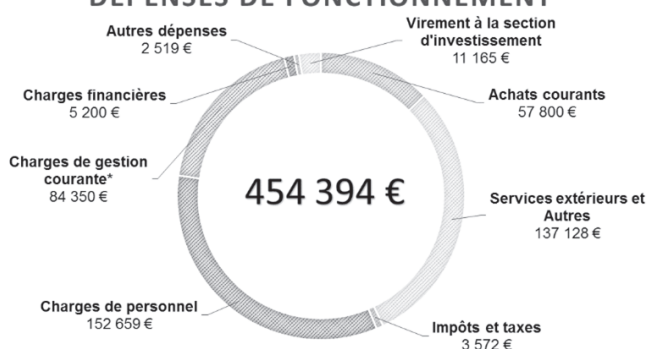
La baisse du résultat de fonctionnement 2014 est la conséquence d'une baisse des Dotations globales de fonctionnement de l'Etat.
Les dépenses de Fonctionnement sont restées stables.

Le résultat d'investissement 2014 de -51 K€ s'explique essentiellement par des recettes en baisses : faible récupération de la TVA sur les investissements de l'année n-2 (7.4 K€ contre 31.7 K€ en 2013), affectation du résultat de l'année précédente faible (4.4 K€ contre 28.2 K€ en 2013) et un recours à l'emprunt en 2013 (20 K€)

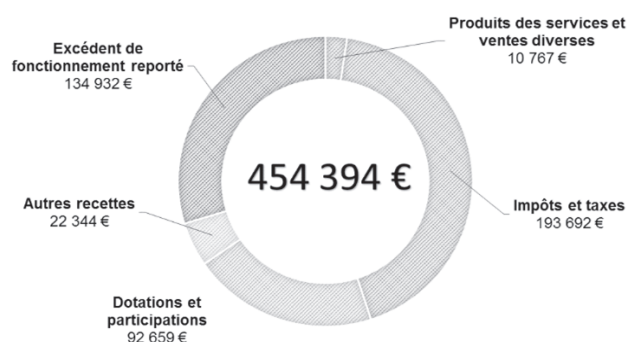
Les dépenses d'investissement ont augmentées de +11.5 % par rapport à 2013. Ces dépenses ont notamment concerné les travaux de sécurité réalisés en 2013 sur la RD 116 et la réfection d'une classe entière de l'école pour la rentrée 2014.

BUDGET 2015

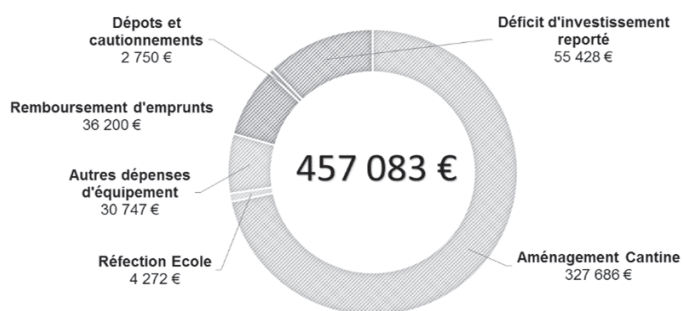
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



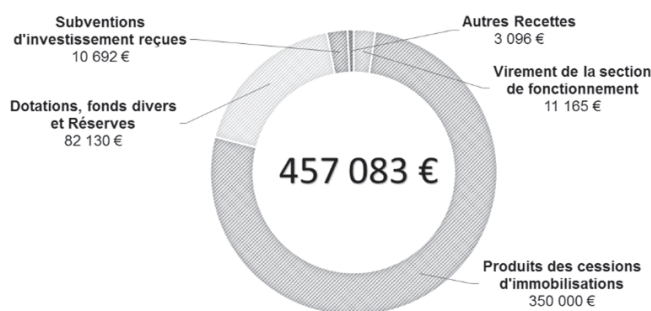
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



L'année 2015 sera marquée par une baisse substantielle des dotations de l'Etat (-18%). Notre objectif pour 2015 sera donc de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement voire à les diminuer afin de maintenir l'investissement. Pour rappel, le Budget permet d'ouvrir les crédits pour les différents postes de charge notamment. Les dépenses budgétées comprennent donc des marges de sécurité. L'objectif de l'équipe municipale en termes de dépenses de fonctionnement sera donc d'être entre le montant de 2014 et celui de ce budget 2015.

Outre la réfection d'une classe supplémentaire cet été, les investissements porteront sur la construction de la cantine scolaire. Ce projet sera autofinancé grâce à la vente de l'ancienne usine Favrot. La commune dispose des bâtiments nécessaires pour réorganiser la cantine et la bibliothèque de l'école.

Adjoint délégué aux Finances : Brice Durand / Email : finances@jarnioux.fr

BRÈVES MUNICIPALES

GESTION DES DÉCHETS

La commission environnement et développement durable travaille actuellement sur la gestion des déchets et leur tri. En 80 ans, nous avons multiplié notre production de déchets par 6.

60% de notre poubelle pourraient être recyclés.

Trier, c'est réduire la quantité de nos ordures ménagères et réduire le coût de la collecte et du traitement. Recycler, c'est préserver notre environnement et celui de nos enfants. En recyclant nos déchets, nous préservons nos ressources naturelles et évitons d'aller puiser de nouvelles matières premières (quantités limitées) dans des sites

naturels. Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser près de 700 kilos de pétrole brut et 1 tonne de briques alimentaires recyclées permet de préserver 2 tonnes de bois ! Une tonne de canettes d'aluminium recyclée permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite.

Trier et recycler c'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre : 1 tonne d'acier recyclée = 1,78 tonne eq. CO2 économisée et 1 tonne d'aluminium recyclée = 6,89 tonne eq. CO2 économisés.

Trier c'est facile et utile à tous. Notre commune est équipée de points d'apports volontaires vers le cimetière de Jarnioux (Emballages, verre et journaux) et à Bois Franc pour le verre uniquement. Utilisez

les en veillant à bien respecter le tri. Lisez bien les instructions sur les containers Nous constatons environ 20.5% d'erreurs et nous pouvons faire mieux. Vous pouvez retirer des sacs de recyclage à la mairie et demander votre carte d'accès à la déchetterie pour les nouveaux arrivants. Vous pouvez aussi composter vos déchets organiques ou biodégradables : épluchures de fruits et de légumes, marc de café, tonte de pelouse, fleurs fanées...vous obtiendrez ainsi un terreau de bonne qualité.

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part de vos souhaits, commentaires, remarques. Votre avis nous intéresse. Vous pouvez soit nous laisser un courrier en mairie soit par mail à l'adresse : environnement@jarnioux.fr.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire la pollution lumineuse et réduire la consommation électrique de la commune, la phase expérimentale d'extinction de l'éclairage public a commencé mi-avril.

Pour des raisons techniques (équipement des transformateurs actuels) elle ne concerne pour le moment qu'une partie du bourg, le city stade, le Pilon et la plupart des bâtiments communaux.

Vous pouvez adresser vos avis et observations à l'adresse : environnement@jarnioux.fr.

La Commission Environnement et Développement Durable

INFORMATIONS ESTIVALES

INFORMATION SUR LA COULEUVRE

La couleuvre verte et jaune mesure en moyenne entre 1m10 et 1m30, mais certains spécimens atteignent 1m50. Adulte, sa livrée est jaune-verdâtre, noire tachetée de jaune. Certains spécimens, peuvent être presque totalement noirs. Son ventre est totalement, blanc, jaune ou gris. Jeune, son corps est d'un gris-marron. Sa tête est, quant à elle, blanc/marron.

Serpent à l'aise sur terre comme sur l'eau, il est aussi très agile et peut grimper dans des arbres. Il est donc présent dans tous les types d'habitat. Il est présent en Italie, au nord de l'Espagne, et partout en France hormis, le nord et le nord-ouest.

La couleuvre verte et jaune a un caractère très batailleur, et n'hésite pas à s'élancer gueule ouverte sur son agresseur, se débat et tente de mordre. La morsure est totalement inoffensive. Elle peut s'approcher des habitations. En fait, les souris sont abondantes près des habitations et la couleuvre ne fait que vivre, là, où la nourriture est abondante.

BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit de brûler les végétaux. Si vous voulez vous en débarrasser vous devez impérativement vous rendre à la déchetterie (carte d'accès gratuite délivrée en Mairie). Vous pouvez également composter les déchets organiques, broyer vos végétaux et les utiliser en paillage.

Au delà des nuisances d'odeurs et de fumées pour vos voisins, de risque d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants cancérigènes. Respectez la qualité de l'air est une obligation. En cas de non respect, une contravention de 450 euros vous sera appliquée.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

L'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de "moustique tigre", fait l'objet d'une surveillance particulière car il est un vecteur potentiel de maladies virales comme le chikungunya ou la dengue.

Ce moustique de petite taille (5-7 mm) est recouvert d'une **multitude d'écailles de couleurs blanches et noires. Il pique le jour**, particulièrement à l'aube et au crépuscule, principalement à l'extérieur des habitations.

Veillez à vider très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et à enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de récipients.

Signalez à l'EID Rhône-Alpes (04 79 54 21 58) la découverte d'un moustique *Aedes albopictus* à votre domicile.

Source : www.rhone.fr/solidarites/sante_publicque/lutte_contre_le_moustique_tigre

INFORMATIONS ESTIVALES

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral n°99.1667 du 19 avril 1999, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ÉVÈNEMENTS À SUIVRE

Notre film à Jarnioux... !

Plus qu'un vœu de doux rêveur, il s'agit maintenant d'une réalité bien concrète ! La plupart d'entre vous a ainsi pu soit en entendre parler, soit même y avoir déjà participé.

Le film avance à bon train : Nous avons dépassé les 2/3 du tournage et à la fin du mois d'Août nous pourrions dire que celui-ci est achevé, plus particulièrement après le tournage d'une partie de la scène finale pour laquelle nous aurons besoin d'une participation massive des habitants. (Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement) Il restera encore beaucoup de travail à faire après : doublage des voix, création des effets spéciaux visuels et audio, composition de la musique et enfin montage.

Cette aventure n'est pas finie, elle est même à son point culminant, mais si elle existe, c'est bien grâce à la bonne volonté des habitants de notre village et du petit groupe à l'origine du projet ainsi qu'à l'appui inconditionnel de la municipalité. Merci à tous.

Par ailleurs, l'association reprend ses activités en direction des jeunes et ados. Nous communiquerons très prochainement sur la reprise de cours de théâtre revus et corrigés... !

Bon été à tous !

L'association ADELCA

19 et 20 SEPTEMBRE - Journées du Patrimoine

- Pour les Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre prochain, l'Association du Patrimoine "A l'Ombre du Chêne" organise à la chapelle Sainte-Catherine une exposition de poteries cuites au four à bois, prêtées par les élèves de l'Atelier Rouge Terre (centre culturel de Gleitens à Jassans). Visite libre et guidée samedi et dimanche de 14h à 18h. Gratuit.

Vernissage samedi 19 à 11h30.

- Visite libre et guidée de l'église samedi et dimanche de 14h à 18h.

10 OCTOBRE - Vente de saucissons aux gènes de la Classe en 3

11 NOVEMBRE - Commémoration de l'Armistice de 1918

13 DECEMBRE - Marché de Noël et repas moules-frites de la Classe en 6

Bonnes vacances à toutes et à tous

Rédaction : commission Information de la mairie de Jarnioux sauf indication contraire

Crédit photos : Marc Fereol (p.1)

RAPPEL RAMASSAGE DES ORDURES

Il a lieu le lundi matin à partir de 6h00 y compris les jours fériés (hors Noël et Jour de l'An).

L'usage des bacs roulants est obligatoire. En dehors du jour de ramassage, ceux-ci ne doivent pas être laissés sur la voie publique.

RENTRÉE DES CLASSES
MARDI 1 SEPTEMBRE 2015